

Image not found or type unknown



Vente avec manque d'information

Par **Stephanesa**, le **18/04/2016** à **10:20**

Bonjour,

Je viens de faire l'acquisition d'un pavillon et je viens d'apprendre qu'en face de chez moi, on va construire un immeuble. Le permis a été déposé pendant la transaction, mais personne (aussi bien le vendeur que l'agence) ne m'a averti.

Vu que j'ai déjà signé chez le notaire, puis-je annuler la vente à cause de la future construction ?

Dans l'attente de vous lire, merci.

Cordialement.